

Le conseil municipal de Paris est occupé du budget de l'instruction publique, et au point de

tion, ce qui laisse probablement encore
des places d'officiers pour plusieurs aspi-
rants.

états privés, disant que la pétition des bouchers des marchés, prétendant qu'ils en sont venus à une

Proposé par l'échevin Nelson, secondé par l'échevin Laurent que les échevins Grenier, Gagnéux,

pliquant les cours ne doivent pas oublier quelle a été l'intention du législateur.

courant, à l'âge de soixante-et-dix ans et deux mois, Dame Catherine Esther Bré-
haut, veuve de feu le Colonel Antrobus,
aide-de-camp Provincial.

propriétaire de la *Minerve*, et continue les affaires du dit établissement sous le même nom social de "Dansereau & Cie."
Montréal, 17 Janvier 1889. 110

ET LYMAN, FILS & C^{ie},
Rue St. Paul, Montréal.
17 Décembre 84—a 2^e op

